



Syndicat Mixte  
Rivière Drôme  
& ses affluents

Nombre de membres en exercice : 31  
Nombre de membres présents : 23  
Quorum du vote : 14  
Nombre de membres votants : 21  
Date de convocation : 27/05/2021

**DELIBERATION N°5  
DU COMITE SYNDICAL  
SEANCE DU 9 JUIN 2021**

**GEMAPI Carte 1**

L'an deux mil vingt et un, le neuf juin à dix-huit heures, un Comité syndical s'est réuni à ALLEX, sous la présidence de Gérard CROZIER.

**Etaient présents :**

**Conseil Départemental :** Mme Muriel PARET ; M. Jacques LADEGAILLERIE

**Communauté de communes du Crestois, Pays de Saillans, Cœur de Drôme :** Mmes Agnès FOUILLEUX, Hélène PELAEZ-BACHELIER ; MM. Jacques BONNET, Christophe LEMERCIER, Jean-Philippe ROCHE, Frédéric TRON

**Communauté des communes du Diois :** Mme Christine AURANGE ; MM. Pascal BAUDIN, Jean-Luc DUPAIGNE, Gérard PERDRIX, Alain BONNARD (suppléant de Anne-Line GUIRONNET)

**Communauté de communes du Val de Drôme :** Mme Régine CHALEAT ; MM. Robert ARNAUD, Gilbert CHAREYRON, Philippe CHAVE, Gérard CROZIER, René ESTEOULLE, Francis FAYARD, Jean-Marc PEYRET, Jean SERRET, Cyrille VALLON

**Autres présents :**

**CLE du SAGE Drôme :** M. Pierre LESPETS, Président (invité permanent)

**SMRD :** Mmes Céline BELBEOC'H, Marie FALCONE, Chrystel FERMOND, MM. Julien NIVOU, Rémi ABEL-COINDOZ (stagiaire).

**Département :** Mme Nathalie LESAFFRE

**Etaient excusés :**

**Conseil Départemental :** Mmes Catherine AUTAJON, Patricia BRUNEL-MAILLET, Martine CHARMET

**Communauté de communes du Crestois, Pays de Saillans, Cœur de Drôme :** MM. Jean-Pierre POINT, Franck MONGE

**Communauté des communes du Diois :** Mmes Anne-Line GUIRONNET, Dominique VINAY

**Communauté de communes du Val de Drôme :** MM. Claude AURIAS, David GARAYT

**OBJET : POURSUITE DE LA LUTTE CONTRE LA RENOUÉE DU JAPON**

Le Président rappelle que la Renouée du Japon est l'une des espèces invasives la plus présente sur le bassin de la Drôme où des pieds (ou massifs) ont été recensés sur 10 tronçons sur les 24 diagnostiqués lors de l'étude géomorphologique. Une étude d'inventaire complémentaire a été menée en 2015. Elle propose un plan de lutte contre la renouée en amont de Crest et sur des affluents. La lutte contre cette invasive est extrêmement difficile, mais encore possible sur ce secteur de tête de bassin (compte-tenu du niveau d'invasion plutôt faible).

Tous les pieds sont aujourd'hui localisés et qualifiés dans ce rapport. Il est proposé de poursuivre le travail déjà entamé sur 2 affluents (Gervanne, Meyrosse).

Les premiers travaux ont eu lieu sur le ruisseau de la Meyrosse fin 2018 par concassage/bâchage qui donne lieu à un suivi du chantier régulier.

Des travaux par fauchage ont eu lieu sur le secteur amont de la Gervanne ainsi que sur la Meyrosse et doivent donner lieu à des retours réguliers également (5 campagnes de fauche entre le printemps et l'automne avec export des matériaux coupés).

Le budget estimé nécessaire pour cette année est de 13 000€ HT. L'Agence de l'eau et le Département de la Drôme sont les deux structures apportant leur soutien financier au SMRD. Le taux d'aide attendu de l'Agence de l'eau est de 30%. Celui du Département est de 25%.

Le Président propose de poursuivre ces deux opérations en adaptant la méthode au besoin en fonction du contexte. Il rappelle, en effet, que ces actions restent expérimentales et délicates.

Après en avoir délibéré, le Comité syndical, à l'UNANIMITE :

- AUTORISE le démarrage de l'opération citée en objet ;
- PRECISE que les crédits nécessaires sont inscrits au budget primitif 2021 ;
- AUTORISE le Président à solliciter les subventions les plus élevées possibles auprès du Département et de l'Agence de l'eau pour l'année 2021 ;
- AUTORISE le Président à signer tous les documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

*Paw* Le Président du SMRD, *Guyriché*  
Gérard CROZIER

*Pascal Baudin, 1<sup>er</sup> VP*



**SYNDICAT MIXTE DE LA RIVIERE  
DROME ET DE SES AFFLUENTS**

